

Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

En ce début du mois de mai et en cette période très ensoleillée, c'est l'occasion de remettre en ordre le jardin et les plantations. C'est aussi l'opportunité de redonner un petit coup de jeunesse aux façades de nos maisons bien abîmées après l'hiver qui nous a semblé trop long.

Les travaux de la salle polyvalente et du restaurant scolaire seront terminés ce mois-ci. Le 18 juin à partir de 10h00, nous aurons le plaisir de vous recevoir lors d'une matinée « portes ouvertes » et l'inauguration des nouveaux locaux. Ce sera le moment de découvrir la partie restauration et cuisine réservée aux écoles primaires et la partie dédiée à la population et aux associations.

Nous vous avons annoncé une diminution de l'amplitude d'ouverture du bureau de Poste, aujourd'hui c'est chose faite, avec une fermeture le lundi toute la journée. Pour les autres jours de la semaine, les heures d'ouverture sont les suivantes : le mardi de 14h30 à 16h00 et les mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 16h00 et le samedi matin de 9h00 à 12h00. Nous sommes désolés de cette décision, imposée à notre commune.

Le 19 mai, une rencontre avec les commerçants et artisans est programmée en mairie. Cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur différents thèmes liés à l'évolution de la commune.

Dans quelques semaines, vous verrez circuler dans la commune un nouveau véhicule financé par de la publicité. Il servira aux différents services communaux et d'autres utilisations pourront être étudiées. J'en profite pour remercier sincèrement tous les annonceurs qui ont participé à cette acquisition.

A bientôt

R. GASTINE

Agenda

14 Mai : Concert de musique irlandaise et bretonne, chapelle de Gornevec, organisé par l'association Quent & Moi

15 Mai : Fin du concours photo : thème 2011 : « le bois dans tous ses états »

25 et 26 Mai : Marché du Terroir et de la Gastronomie à la salle omnisports

27 Mai : Conférence à la salle polyvalente : « l'univers d'où nous sommes » visite en images 1^{ère} partie

28 Mai : Spectacle de l'association Clairs Obscurs à la salle polyvalente à 20h30

4 Juin : Inauguration de la salle polyvalente, portes ouvertes à partir de 10 heures

10 Juin : Conférence à la salle polyvalente : « l'univers d'où nous sommes » visite en images 2^{ème} partie

18 Juin : Inauguration de la salle polyvalente, portes ouvertes à partir de 10 heures

19 Juin : Kermesse de l'école Sainte Anne

24 Juin : Fête de la musique

25 Juin : Kermesse de l'école du Cheval Blanc au Parc Camborne

3 Juillet : Rando VTT et pédestre, au Motten, organisée par l'association Quent&moi

Travaux/Environnement/Urbanisme

Au printemps, la végétation se réveille et devient parfois envahissante, la tentation est grande d'utiliser les désherbants. Ces derniers, s'ils ne sont pas interdits, sont soumis à une réglementation précise afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser tous pesticides (désherbant, fongicide, insecticide) :

- 1) À moins de 5 mètres minimum des cours d'eau, plans d'eau (figurant sur les cartes IGN 1/25000)
- 2) Dans et à moins de 1 mètre de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages (ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25000)
- 3) Sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs. En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement. Pour plus de renseignements : <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Conseil municipal du 30 mars 2011

Liste des délibérations du Conseil municipal

- Concernant le vote du compte de gestion 2010, approuve à l'unanimité le compte de gestion qui présente une identité d'écriture avec le compte administratif.
- Concernant le vote du compte administratif 2010 et sur proposition de Monsieur Hary, accepte à l'unanimité le compte de gestion proposé.
- Concernant l'affectation des résultats 2010 et sur proposition de Madame Fily, accepte à l'unanimité d'affecter les résultats de la manière suivante : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001) : 39 862,61 €, excédents de fonctionnement capitalisés (c/1068) : 174 028,87 €.
- Décide à l'unanimité d'augmenter les taux des taxes locales de 2% pour l'année 2011 pour un produit attendu de 763 659,29 € qui se détaille comme suit : 405 361,80 € pour la taxe d'habitation, 349 663,20 € pour le foncier bâti et 8 634,29 € pour le foncier non bâti.
- Adopte à l'unanimité sur proposition de Monsieur le Maire, le budget primitif 2011 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 732 528,93 € pour la section de fonctionnement et à 916 745,69 € pour la section d'investissement.
- Approuve à la majorité (deux abstentions) la nouvelle répartition des indemnités de fonction des élus.
- Concernant la construction d'un local de rangement inter-associatif et demande de subvention, accepte à l'unanimité d'accepter les achats et travaux présentés et de solliciter des subventions aussi élevées que possible.
- Concernant l'extension du restaurant scolaire et des locaux associatifs et demande de versement d'un fonds de concours supplémentaire, accepte le nouveau plan de financement, accepte de solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de l'état (DETR) pour le financement de l'extension du restaurant scolaire et des locaux associatifs, accepte de solliciter une participation supplémentaire de 25 000 € auprès d'Auray Communauté pour ce projet.

Avertissement aux lecteurs : tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet (www.sainte-anne-auray.com), l'intégralité des comptes-rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : information



Les panneaux photovoltaïques sont de plus en plus fréquemment installés sur les toitures des bâtiments. En cas d'incendie, ils exposent les sapeurs-pompiers à des risques spécifiques : électrisation, blessures par la chute des éléments constitutifs, brûlures par la fusion de l'armature en aluminium, coupures par la chute des panneaux aux rebords tranchants. Afin de mieux anticiper la prise en compte des risques liés à ces équipements, il est important de signaler aux sapeurs-pompiers la présence de panneaux photovoltaïques en toiture lors d'une demande de secours au feu.

Site internet dédié à l'information environnementale sur les communes

Dans le cadre de leur politique de diffusion des données environnementales et de respect de la convention d'Aarhus sur l'obligation de mise à disposition de ces données, l'Etat et le conseil régional de Bretagne ont souhaité développer un service dédié aux données gouvernementales locales souvent méconnues. Grâce au GIP Bretagne Environnement, vous pouvez désormais accéder en un seul clic à de très nombreuses données actualisées sur la faune, la flore, les milieux, l'eau, les sols, les déchets, les risques naturels ou technologiques, l'énergie... à l'adresse suivante : <http://communes.bretagne-environnement.org>. Ce site propose de 20 à 55 sources de données pour chaque commune de Bretagne issues de plus de 70 sites web institutionnels.



Ce relais d'information devrait continuer à s'enrichir rapidement et vous rendra de nombreux services, qu'il s'agisse de l'élaboration d'études ou tout simplement pour répondre aux attentes de tous sur des questions environnementales. Partager la connaissance est indispensable pour avancer sur des politiques de développement durable.

Jardinage et bricolage



Les beaux jours arrivent et avec eux les travaux d'extérieur. Un rappel de quelques règles de civisme s'impose. En effet, les travaux de jardinage et de bricolage sont souvent des sources de nuisances sonores. Afin de limiter ces gênes à votre voisinage, ces travaux sont autorisés aux créneaux horaires suivants :

Jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30.

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Concours Photos : 15 mars au 15 mai 2011

Pour la deuxième année consécutive, la commission culture de Sainte Anne d'Auray avec l'aimable collaboration de l'office de tourisme et du studio photo Le Guernevel organise un concours photo ouvert à tous les photographes amateurs. Cette année, le thème du concours est : « le bois dans tous ses états ». Nous avons l'honneur pour cette nouvelle édition d'avoir comme président du jury le photographe Guillaume Plisson. L'inscription à ce concours est gratuite. Les bulletins de participation sont à retirer auprès de l'office de tourisme, de la Mairie ou à télécharger sur le site internet : www.sainte-anne-auray.com. Alors n'attendez plus, venez participer !



Nouveaux commerçants

La Grignotte : 6 place Nicolazic



Depuis janvier 2011, la Grignotte a changé de propriétaire. Caroline Régné a pris la suite de Cédric Gégouic. Mme Régné a changé d'orientation professionnelle, elle a toujours eu envie de faire de la restauration. Elle vous accueille au 6 place Nicolazic, près de la Mairie, le lundi, le mardi et le jeudi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h, le vendredi et le samedi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h ainsi que le dimanche de 18h30 à 21h. A partir de mai, "pizza de la semaine" en plus de la carte. Tél: 0297585277



Kids School : 19 rue Nicolazic



Kids School a ouvert ses portes en février. Mme Le Goaëc-Gaschet propose des cours d'anglais pour les enfants mais aussi pour les grands. Kids School vous propose des solutions : cours individuels ou en groupe, stages, ateliers, voyages... pour vous permettre de vous familiariser avec la langue de Shakespeare. Les cours individuels ou collectifs sont personnalisés. Mme Le Goaëc-Gaschet se déplace également, « service à la personne » avec réduction ou crédit d'impôts. Contact : 02.97.24.21.91 ou 06.73.27.20.33



Naissance de Sainte Anne d'Auray (suite)

Un petit résumé : de mai 1950 à fin 1954, la commune engage des dépenses nécessaires à son nouveau statut : les travaux de la mairie, de la poste, du terrain de football et la voirie.

Concernant la voirie, les projets avancent : construction de chemins pour désenclaver différents quartiers de Sainte Anne d'Auray notamment ceux de Pen Prat, du Varquez, de Lescrezan. D'autres chantiers sont mis en route : le contournement de la Scala Sancta, de la route de la Croix et de la rue Traversière. Le réseau électrique s'étend désormais sur plus de 50 % de la commune. A l'heure actuelle pourrions-nous nous engager sur autant de réalisations en si peu de temps ? Quelle vitalité et quelle envie de développer la commune !

Après ce bilan, revenons en 1955.

En janvier, la Mairie s'installe au rez-de-chaussée de l'école. On souhaite une route goudronnée entre la Croix Nicolazic et la rue de la Gare. En mai 1955, le Conseil Municipal sollicite deux emprunts, un pour la construction de la Poste : 9 millions de francs et un autre de 100 millions pour l'alimentation en eau potable. Nouvel emprunt en juin 1955 de 700 000 francs pour le chemin du Varquez. L'enquête publique pour la déviation de la D19 (contournement de la Scala) est favorable. Monsieur Marande, 1^{er} maire de la commune, décède en août 1955. On renouvelle la taxe sur la consommation du courant électrique et la taxe vicinale. En décembre, nouvel emprunt de 3 millions pour la réfection de la Scala et achat d'une pompe à balancier pour la rue de la Fontaine (lavoir).

En 1956, le ministère des anciens combattants a arrêté son choix : le cimetière national sera route de Pluvigner. La bicyclette communale est attribuée à l'infirmière visiteuse. Le parking communal de la poste et la déviation autour de la Scala sont bientôt terminés. On installe un éclairage fluo par lampe perdue pour mettre en valeur l'immeuble de la Mairie. Les subventions pour l'adduction d'eau commencent à arriver, il faut être patient ! La Mairie est alimentée en 220 volts, au contraire du reste de la commune qui est en 110 volts.

Octobre 1956: la commune demande l'ouverture des boulangeries le dimanche (elles sont au nombre de quatre à cette époque!) face à un arrêté préfectoral ordonnant leur fermeture. Le projet de chemin de Lescrezan en souffrance en mai redémarre. Pour la nouvelle Mairie, on passe à l'aménagement intérieur.

A suivre...

Jean-Baptiste Hary

La vie de la commune en images

20 mars : Course cycliste



3 avril : Journée aux plantes au Motten



Ecole du Cheval Blanc

Le jeudi 14 avril, les 26 élèves de la classe de CM1/CM2 ont débuté le surf scolaire à l'école de surf de Plouharnel. Après la voile l'an dernier, ils vont découvrir une activité nautique nouvelle et s'investir dans un projet collectif. Ce cycle se déroule sur cinq séances et sera mis en relation avec des thèmes liés à l'éducation à la citoyenneté et au développement durable (approche de la dune, du littoral, étude du milieu, exposés...).

Lors de la première journée à Plouharnel, les élèves ont déjà recueilli des informations sur le milieu dunaire et le littoral avec l'intervention de Nicolas Le Garff, animateur nature.

Contact et inscription : 09.97.57.67.47 ou lors des portes ouvertes le samedi 28 mai 2011.

Accueil multimédia

L'accueil Multimédia, dans le bungalow derrière la Mairie, est ouvert depuis maintenant un an. Les sessions sont animées par Jean-Louis DEBEUX et Paul-Marie WALLEZ tous les vendredis de 10 h à 12 h. Si vous souhaitez participer à ces sessions d'initiation à la micro-informatique (surf sur le web, envoi de mails, photos, sécurité...), vous pouvez vous inscrire en Mairie. Suivant les demandes et les différents niveaux, de nouvelles sessions pourraient être ouvertes éventuellement à d'autres plages horaires.

Ostéopathie

Guillaume POIS, masseur-kinésithérapeute, travaille depuis deux ans avec Bruno LE GUENNO au cabinet de massagers-kinésithérapeutes au 15 rue Alexandre Falguière à Sainte Anne d'Auray (02.97.57.64.83). Il tient à préciser qu'il est également ostéopathe (06.15.58.75.05).

Correspondant de quartier : 2ème appel à candidature

Monsieur François Martin, représentant du quartier n 4, s'étendant de la place Nicolazic jusqu'à la fin de la rue de Vannes, Moulin Conan, le Cheval Blanc, Quenneven, Lescrezan, a déménagé de la commune et de ce fait ne peut plus occuper son poste de représentant de quartier. Un rappel sur son rôle : nous souhaitons intégrer dans l'élaboration de nos projets, les réflexions et les suggestions des habitants de notre commune. Il vous est donc proposé de participer aux débats par le biais de ce rôle de représentant de quartier et d'assurer le relais entre la municipalité et chaque citoyen de la commune. Si vous souhaitez assurer le remplacement de Monsieur Martin, il suffit de déposer votre candidature à l'attention de la Commission Communication par courrier, par mail : com-asso@sainte-anne-auray.com et rejoindre Mme Marie-Thérèse Auvray (quartier 1), Monsieur Erwan Thomas (quartier 2), Monsieur Jean-Pierre Jamet (quartier 3) et Monsieur Nicolas Hémary (quartier 5).

Etat-civil

Naissances : 27 février 2011 : Clément GOASMAT, 5 mars : Klervie SYLVESTRE, 7 mars : Mathieu LE FAUCHEUR, 27 mars : Mayeul FIALA, 31 mars : Killian LE MOIGNO, 3 avril : Lilou POULAIN, 14 avril : Tylio PLUNIAN.

Mariage : 23 avril 2011 : Gilles HALEZA et Hélène POUPINET.

Décès : 2 mars 2011 : Madeleine LE HUR, 14 mars : Joséphine LE BIDAN veuve GUILLEMET, 20 mars : Angèle TANGUY veuve BOURHIS, 23 mars : Francisque CLAUDE, 10 avril : Robert LE DOUARIN, 13 avril : Jeanne JAN veuve LE PETIT, 21 avril : Germaine RAVALLEC, 25 avril : Simonne LE FLOCH veuve TANGUY, 27 avril : Yolande LE PENDU veuve CATTELET, 30 avril : Marie BAUCHET

Numéros Utiles

Mairie : tél: 02.97.57.63.91, fax: 02.97.57.72.33, www.sainte-anne-auray.com, contact@sainte-anne-auray.com

Santé: Cabinet médical: 02.97.57.57.18, Pompiers: 18, Police: 17, Samu: 15, Cabinet infirmier: 02.97.57.65.40, Pharmacie: 02.97.57.63.05, Dentiste: 02.97.57.66.52, Orthophoniste: 02.97.58.37.64, Kinés: 02.97.57.64.83, Ostéopathe: 06.15.58.75.05, Centre anti-poison: 02.99.59.22.22

Divers: La Poste: 02.97.57.64.92, Office de tourisme: 02.97.24.34.94, Correspondant de presse: Ouest France: 06.84.07.84.71, Le Télégramme: 06.62.08.54.46

Directeur de la publication: Roland Gastine, Maire de Sainte Anne d'Auray

Membres de la rédaction: Christian Troboa, Valérie Jégousse, Françoise Larvoir, Philippe Robin, Jean-Baptiste Hary, Cédric Le Ret, Philippe Le Ferrand, Jean-Louis Lustrin